

## A partir du 1er avril : Attention changement sur les lignes de transport

### A partir du 1er avril

- Les lignes urbaines de Voiron/ Coublevie /Saint Jean de Moirans (1, 2, 3, 4),
- Les lignes interurbaines de Tullins et Voreppe (A et W)
- Les lignes desservant Centr'Alp (N et 20)

fonctionneront sur réservation.

### Comment ça marche ?

Il faut réserver son trajet au préalable, sur la base des horaires définis et accessible sous [www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com). S'il n'y a pas de réservation, le bus ne circule pas, s'il y a une réservation il circule.

### Mode d'emploi :

1-> Je consulte les horaires des lignes valables à compter du 1er avril sur [www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com), rubrique transport, puis onglet "perturbations"

2-> Si un trajet et un horaire m'intéresse, **j'appelle l'Agence Mobilité au 04 76 05 03 47 au plus tard la veille du trajet souhaité avant 12h** pour ma réservation ; préciser l'objet de mon déplacement (travail, santé, courses...)

3-> Le bus passera à l'heure et à l'arrêt réservé le jour J pour effectuer mon trajet (se présenter à l'arrêt 5 minutes avant)

Attention, le bus pourra selon le nombre de réservation, être adapté : il pourra s'agir d'un véhicule de plus petite taille que ceux circulant habituellement sur le réseau régulier. Dans tous les cas, le bus sera adapté pour respecter l'espace de distanciation.

**Les fiches horaires des lignes en vigueur au mercredi 1er avril ainsi que le règlement du service de réservation sont téléchargeables à partir du lundi 30 mars matin sur <http://www.paysvoironnais.com/mobilites/perturbations-676.html>**

### Les autres lignes

- les lignes de Transport à la Demande et Transport à la Demande réservé aux Personnes à Mobilité Réduite sont maintenues (*selon les horaires et fonctionnement habituel*)
- les lignes D (Miribel-Voiron), E (St Geoire en Valdaine-Voiron), F (Montferrat-Voiron), L (Rives-Voiron), et 10 (Renage-Rives) et les lignes scolaires sont supprimées.

Pour soutenir les personnes sans véhicule devant **obligatoirement** se déplacer, le **Pays Voironnais** met en place la **gratuité** de ses lignes de transports **pendant la période de confinement**.

### + infos

Agence Mobilité : [transport@paysvoironnais.com](mailto:transport@paysvoironnais.com) transport@paysvoironnais.com, ou au **04 76 05 03 47 du lundi au vendredi de 8h30/12h et de 14h/17h**.

Pour suivre l'information du réseau de transport en temps réel ? Inscrivez vous gratuitement à l'**alerte sms**, sur [www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com), rubrique Transport, Perturbations.

### CONTACT PRESSE

SOPHIE HARMAND

sophie.harmand@paysvoironnais.com

04 76 93 17 27

07 77 82 19 85